

Avis voté en plénière du 10 novembre 2015

Expérimentation "Territoires zéro chômage de longue durée": conditions de réussite

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Mme Brunet : « Je ne peux pas oublier que le premier sujet traité au sein de notre section Travail et Emploi lors de cette mandature portait en juin 2011 sur *Pôle Emploi et la réforme du service public de l'emploi*. Nous clôturons hélas les travaux de cette même mandature au sein de notre section, sur le sujet du traitement du chômage dont l'augmentation tout au long de ces dernières années reste un fléau.

L'Assemblée nationale saisit aujourd'hui notre assemblée sur « le problème du chômage de longue durée et sur la possibilité d'expérimenter un « Fonds territoire zéro chômage longue durée ».

Un grand nombre d'économistes nous alertent sur le taux de chômage de longue durée qui est particulièrement un indicateur de bonne santé économique, à maintenir le plus bas possible.

Ce projet d'expérimentation « territoires zéro chômage de longue durée » est louable à condition de répondre clairement aux impératifs suivants :

- piloter efficacement un projet qui mobilise un grand nombre d'acteurs : L'État, les collectivités territoriales, Pôle Emploi, les entreprises conventionnées... Nous savons tous combien il est difficile de rester proches du terrain lorsqu'il faut coordonner de multiples acteurs ;
- aboutir à de l'emploi certes utile mais aussi réel en ne tombant pas dans le piège de l'emploi créé artificiellement puisque financé par des fonds spécifiques pour une durée limitée. Le défi est de pérenniser ces emplois en emplois durables, inscrits dans une économie de marché sans distorsion de concurrence ;
- enfin il sera indispensable d'être vigilant sur l'accompagnement en termes de formation des demandeurs d'emploi qui s'engageront volontairement dans la ou les entreprises à but d'emploi qui auront été conventionnées...

Ce type d'expérimentation peut ainsi devenir la concrétisation d'une vraie gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales.

Les travaux de notre section menés en un temps record et efficacement par notre collègue Patrick Lenancker ont permis d'alerter l'Assemblée nationale sur un certain nombre de points de vigilance qui, à défaut d'être appréhendés pourraient faire échouer ce projet d'expérimentation pourtant louable et intrinsèquement vital pour nombre de nos concitoyens.

Sous réserve d'une réponse claire aux conditions de faisabilité précisées au travers des recommandations qui viennent de nous être présentées, je me déclare favorable à cette expérimentation territoriale et vous l'aurez donc compris je voterai, chers collègues, en faveur de cet avis ».

Mme Gard : « Grand merci Cher Patrick d'avoir réalisé ce travail clair et précis en un temps plus que contraint.

Merci Madame la présidente, Chère Françoise, de m'avoir permis d'assister aux réunions de la section.

Vous le savez, cet avis sur le texte de loi d'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée », nous tient très à cœur à ATD Quart Monde.

Je veux saluer ici la ténacité, l'engagement de nombre de personnes qui depuis des années tentent de mener à bien ce projet ; je ne serais pas exhaustive mais souhaite en remercier chaleureusement quatre parmi eux, Patrick Valentin, Didier Goubert, Denis Prost et Laurent Grandguillaume.

Il s'agit bien ici d'expérimenter sur une dizaine de territoires les manières d'éradiquer la privation d'emploi de longue durée.

Le chômage détruit les personnes et les familles, pour beaucoup, c'est une souffrance : la personne sans emploi depuis trop longtemps se sent inutile, montrée du doigt, elle perd l'estime de soi et le moral, elle est trop souvent confrontée à des difficultés matérielles qui pèsent lourd sur la famille et peuvent aller jusqu'à la faire éclater.

L'emploi est un bien vital dans notre société, tout se construit autour de lui. Chacun, sans exception, doit pouvoir y avoir accès. Le 15 octobre dernier, dans 4 territoires où l'expérimentation se met en place, s'est déroulée la journée de la grève du chômage ! C'était impressionnant de voir ce jour-là, à quel point les personnes étaient heureuses et revivaient, après une simple matinée de travail bénévole.

L'avis le souligne il y a 3 millions de personnes qui sont au chômage depuis plus d'un an dans notre pays, combien d'enfants, de jeunes n'ont jamais vu leur mère, leur père partir au travail, revenir du travail. Parler de leur emploi. Ce sont trop souvent des personnes qui se cachent, se renferment à force de voir les portes se fermer devant leur demande d'emploi.

Et pourtant ce projet le démontre et va le démontrer encore plus dans les mois et années à venir, du travail il y en a.

La manière la plus efficace de s'assurer qu'on crée vraiment des emplois supplémentaires est de se situer à l'échelle de petits territoires où il est le plus facile de vérifier le fait qu'on ne concurrence pas des emplois existants, mais que l'argent public transféré du coût du chômage de longue durée

sert vraiment à créer des emplois « en plus » et qu'il est donc utilisé efficacement.

A l'échelle de petits territoires, il est aussi beaucoup plus facile de mobiliser les acteurs locaux, et de créer l'environnement bienveillant nécessaire à la réussite d'un tel projet.

Mais il n'y a pas assez d'emplois pour tout le monde me direz-vous !

Il est vrai que l'économie ne produit pas assez d'emplois et il n'y a aucune perspective qu'elle en crée en quantité suffisante à court et même moyen terme. Le problème est bien quantitatif. C'est précisément l'idée centrale qui justifie le projet : si on ne se met pas face à cette réalité du manque d'emplois, on ne peut pas le comprendre. On ne peut se contenter de former et d'accompagner, aussi utile que ce soit : si on ne crée pas des emplois supplémentaires en quantité, on condamne à l'inutilité, à la désespérance, aux difficultés matérielles et à l'exclusion progressive 3 millions de personnes, et beaucoup plus si on compte les enfants qui en subissent les conséquences.

Et ce n'est pas le travail utile qui manque pour créer tous ces emplois, les premiers inventaires réalisés sur les territoires expérimentaux le montrent !

Je souhaite terminer cette intervention par une remarque que faisait Geneviève de Gaulle Anthonioz à la fin des années 90 qui est toujours brûlante d'actualité. « *Tout se passe comme si le progrès à accomplir pour permettre aux plus pauvres de vivre dignement, était sans cesse réévalué, non pas en fonction de la gravité de la situation et des souffrances qu'elle occasionne, mais selon une conjoncture qui leur échappe avec les miettes que leur laisse parfois le progrès.* »

J'ose croire que conseillers du CESE, députés et sénateurs sauront dépasser toutes leurs interrogations pour lancer cette expérimentation qui, je l'espère, permettra à terme à des millions de femmes, d'hommes et d'enfants de notre pays une vie à égale dignité des autres.

Bien entendu je voterai cet avis ».